



# La Lettre d'Info

# N°3

## EDITO

---

Madame, Monsieur,

L'ensemble de la Municipalité a souhaité par l'intermédiaire de la commission communication éditer une nouvelle lettre d'infos afin de vous donner quelques nouvelles de notre commune.

Tout d'abord, la saison d'hiver s'est plutôt bien terminée avec une hausse du chiffre d'affaires des remontées mécaniques de 5% soit plus que la moyenne des stations malgré un début de saison très difficile ce qui nous conforte dans notre gestion du domaine skiable.

Dans un autre domaine, les taxes locales ont toutes été votées sans augmentation malgré une diminution des dotations de l'état, soit une baisse de plus de 53 000€ pour notre commune et une augmentation du FPIC : taxe que payent les communes dites riches (ce qui est notre cas) au profit de celles moins favorisées. Ceci conduisant à une gestion communale serrée notamment pour l'établissement du budget de fonctionnement.

Malgré tout, les principaux projets avancent et cette lettre est l'occasion de vous en parler plus précisément.

Un autre paramètre doit être pris en considération, la loi Nôtre prévoit de plus en plus de transferts de compétences aux intercommunalités, notamment celle de la gestion des Zones d'Activités Economiques, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'aménagement de la zone du Vernay Bron. L'étude d'aménagement doit donc rapidement avancer.

Cette lettre est surtout pour nous l'occasion de vous faire part de l'avancement de nos différents travaux et je vous rappelle que toute l'équipe municipale est à votre écoute et à votre disposition.

Je vous souhaite par avance un très bel été.

*Patrick Cottet-Dumoulin*



## ASSAINISSEMENT

Les travaux de la station d'épuration (STEP) se déroulent normalement. La partie gros œuvre étant même en avance par rapport au planning. La toiture est prévue début septembre et une mise en service début avril 2017. Une journée porte ouverte à destination des habitants sera faite au cours du printemps prochain.



*Construction de la STEP*

Dans son prolongement le dossier concernant les nouveaux bâtiments des services techniques a démarré. Les offres pour les entreprises sont en ligne, une mise hors d'eau est espérée pour la fin de l'année.

Assainissement toujours, le raccordement de la zone du Vernay Bron est validé pour l'année 2016 par le Conseil Départemental. Les travaux commenceront à l'automne. Ceux-ci concernent la mise en assainissement collectif de l'ensemble de la zone artisanale et commerciale avec un raccordement au réseau existant au niveau du Péage.

Cet investissement permettra dans un deuxième temps de relier l'ensemble d'Essert-La-Pierre à l'assainissement collectif.

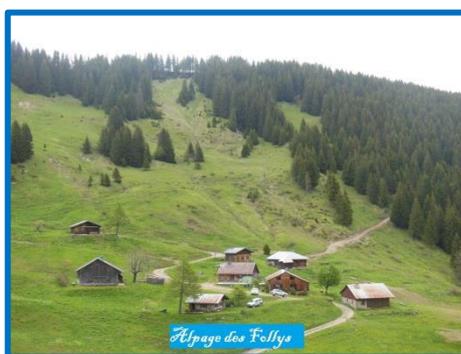
## DES ALPAGES BIEN OCCUPES



Effectivement l'ensemble des alpages de notre commune seront bien occupés cet été. C'est environ 1200 moutons qui vont entretenir les alpages de Nantaux et de Longemale. Celui de Lens va recevoir 80 génisses. A Damoz des Prés ce sont plus de 50 génisses qui sont montées en estive.

A Graydon, en plus des 60 vaches laitières habituées à cet alpage c'est environ 90 génisses qui entretiendront également l'espace, et un peu plus haut au niveau de la Chaux de Vie plus de 200 moutons seront installés pour l'été.

Au Follys, 30 génisses pâtureront jusqu'à l'automne ainsi qu'une cinquantaine à Brion.

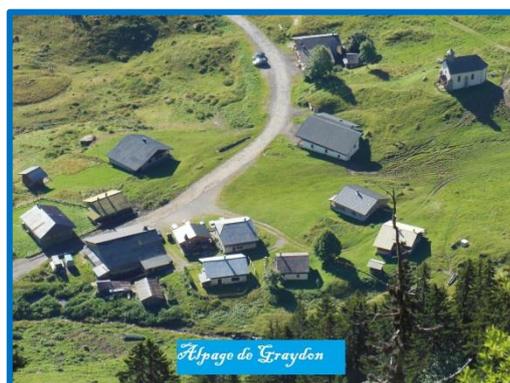


L'exploitation et l'entretien de nos alpages est quelque chose qui tient à cœur l'ensemble de la municipalité et un effort sensible est fait en ce sens.

Un impluvium a été réalisé à Damoz des Prés, une amenée d'eau avec canalisation et bassin ont été installés à Lens.

A Nantaux, le chemin d'accès sur la partie communale uniquement va être rénové dès ce mois de Juin, il sera suivi, l'année prochaine de la construction d'un abri de berger sur un terrain que la commune va acquérir.

Tourisme et agriculture étant intimement liés, à Graydon en plus du remplacement des deux bassins en bois, des toilettes sèches et ventilées sont en cour d'installation avec édification d'un local poubelles pour une meilleure intégration dans le paysage.



## COMMISSION TRAVAUX



Les routes ont souffert dans leur ensemble cet hiver. Une priorité a été donnée à la communauté de communes (CCHC) pour rénover les plus détériorées.

La route qui mène à Graydon depuis Essert Romand a été fortement endommagée au mois de novembre. Elle a dû être déneigée et salée afin que les camions puissent monter le matériel nécessaire à la construction du nouveau télésiège. Ceci ajouté à la présence de grumiers et ce sont des travaux importants qui ont été réalisés début juin pour un montant de 100 000 € qui vont être payés sur 10 ans avec recours à l'emprunt, de manière à ne pas trop pénaliser le budget consacré à l'entretien de la voirie.

Le pont du Mâle au Jourdil a été refait complètement suite à sa détérioration par des crues torrentielles au printemps 2015.

L'électrification de l'église de Plan a été entièrement refaite pour des raisons de sécurité. Le réseau électrique de l'église était très ancien et vétuste. L'éclairage a également été revu.

### « Un nouvel engin pour les services techniques »

Les services techniques vont recevoir dès la fin du mois de juin un nouvel engin. Celui-ci sera équipé d'une balayeuse, d'une réserve d'eau pour l'arrosage des fleurs, d'une lame de déneigement ...

Il s'agit d'un engin polyvalent qui servira toute l'année et qui permettra de déneiger dans les endroits difficiles et étroits.

Un lamier a également été acquis afin de permettre l'élagage de nos routes et chemins de montagne.

Le tout financé par un leasing constructeur.



## MGEN L'HORIZON S'ECLAIRCIT

---

Une solution est en passe d'être trouvée concernant le dossier difficile des bâtiments de la MGEN.

Un compromis de vente est en cours de rédaction entre la MGEN et la SEMCODA.

Les bâtiments n'étant pas réhabilitables en l'état, ils seront rasés. Ils laisseront place à la construction de résidences pour séniors. Ce sont 50 logements, du T2 au T4 qui verront le jour, accompagnés d'une salle de restaurant, bibliothèque et salle de fitness. La Commune pourra peut-être, être appelée à intervenir dans le montage de cette acquisition mais son intervention sera tout à fait sans aucune incidence financière pour nous.

Nous souhaitons tous que ce dossier arrive à terme, croisons les doigts...

## TRAVERSEE DU CENTRE DU VILLAGE

---

Cet important dossier concerne en fait deux réalisations.

La réalisation d'une nouvelle tranche pour la rénovation et la restructuration de la voirie, avec aménagement d'arrêts de bus, réalisation de trottoirs, éclairage, réseaux secs et humides dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé auparavant. Ces travaux ont été étudiés en concertation avec la présidence des commerçants.

L'assistant maître d'œuvre est le cabinet UGUET, il s'agit du même cabinet d'ingénierie qui est intervenu sur les tranches précédentes de travaux.

Parallèlement à cet investissement nous avons trouvé un bailleur social, la SEMCODA pour réaliser une opération immobilière au centre du village.

La SEMCODA est une société d'économie mixte basée à Bourg en Bresse dont le principal actionnaire est la Caisse des Dépôts et Consignation.

Le but est de construire 4 petits bâtiments collectifs de part et d'autre de l'Office du Tourisme avec à l'esprit une constante : que tous les acteurs de cette construction aient parfaitement intégré que la géologie du terrain est difficile et que toutes les précautions doivent être prises.

C'est en tout 36 logements qui seront édifiés, dont partie à la vente et partie à la location, dans le cadre de logements dits aidés pour certains d'entre eux. Le rez de chaussée sera à usage commercial et une halle sera édifiée pour permettre la tenue de manifestations diverses.

Une réunion publique est programmée afin que l'ensemble de la population soit informée de ce qui va se réaliser.

Ce dossier ajouté à celui de la MGEN a pour vocation de redynamiser le centre de notre village.



*Esquisse projet de la traversée*



## STATION DU ROC D'ENFER

Une saison plutôt bonne malgré des débuts difficiles.

Le chiffre d'affaires se solde avec une hausse de 5% par rapport à la saison 2014/2015. Le début de saison a été particulièrement difficile avec une ouverture partielle de la station, mais grâce au travail de tous : daineurs, pisteurs, agents des remontées mécaniques sous la houlette de notre Directeur Christian VIGEZI avec l'appui des moniteurs de l'Ecole de Ski, nous avons pu assurer tout l'hiver un retour station skis aux pieds.

Ceci ajouté aux efforts réalisés sur nos pistes pendant toute la saison ainsi que l'accueil offert à notre clientèle, nous a valu, en plus des félicitations des responsables des Portes du Soleil, d'être cité en exemple pour la qualité de notre travail.

Les résultats qui sont supérieurs à ceux de l'ensemble des stations nous confortent dans notre gestion et les investissements réalisés portent leurs fruits.

Pour cet été, le seul investissement qui sera réalisé est le doublement du télésiège des Follys, celui-ci permettra de supprimer le goulot d'étranglement qui se produit de manière récurrente à cet endroit.

Par ailleurs nous travaillons sur la mise en place d'une SEM (Société d'Economie Mixte) pour gérer l'exploitation de notre domaine skiable. Les sociétés d'exploitation des remontées mécaniques d'Avoriaz, de Chatel, des Gets et de Morzine nous ont déjà d'ores et déjà donné leur accord pour participer au capital social.

Ajoutées à l'entreprise Poma et Coppel Maintenance nous avons donc les six actionnaires privés nécessaires à la création de cette SEM dont la commune détiendra toujours 85% du capital social.



*Vue du plateau-Noël 2015*



*Inauguration du Télésiège des Têtes*



## UN ETE BIEN REMPLI

---

En plus de l'ouverture de la télécabine tous les jeudis de l'été à partir du 14 juillet, Vivre à Saint Jean avec les autres associations organisent de nombreuses manifestations.

- Tous les lundis à 18 h pot d'accueil à l'office du tourisme du 11 juillet au 29 août
- Tous les mardis Balad'Aulps clair de lune du 12 juillet au 16 août
- Tous les vendredis concours de pétanque à la station de fin juin à fin août
- Le 25 juin : Trophée Intercommunal sportif de la Vallée d'Aulps au gymnase
- Le 14 juillet : Feux d'Artifices - défilé des pompiers et bal
- Le 7 août : Fête au village « La Vougha Shi No »
- Abbaye d'Aulps : Diverses manifestations durant l'été : [www.abbayedaulps.fr](http://www.abbayedaulps.fr)

Ensuite viendra :

- Le 2 octobre : Loto du Ski-club
- Le 22 et 23 octobre : La Foire d'Automne
- Le 6 novembre : Soirée Spectacle « Les Choucas » au Gymnase



## INFOS PRATIQUES

---

Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage.

- Par arrêté n°324 du 26 juillet 2007, le Préfet rappelle que les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores ( tondeuses à gazon, giro fil, tronçonneuses...) sont interdits tous les jours de la semaine de 20 heures à 8 heures, les samedis de 12 heures à 14 heures ainsi que les dimanches et jours fériés.
- Nous rappelons également que la divagation des chiens reste interdite sur l'ensemble de la commune et que les propriétaires ou locataires de propriétés bâties doivent faire effectuer les foins dans un périmètre de 20 mètres autour de ces dernières, ces foins doivent être réalisés pour le 15 août de chaque année.
- Deux déchetteries sont à la disposition de la population, à la Vignette et au Couard, merci de ne pas entreposer d'encombrants ou de cartons aux abords des containers semi enterrés.
- Nous rappelons également que les décharges sauvages sont interdites.